AUTO ECOLE DYNAMIK CONDUITE

20 RUE MAHATMA GANDHI

97419 LA POSSESSION

TEL : 0262 71 48 45 0692 43 36 52

MAIL : dynamik.conduite@orange.fr

LES ENJEUX DE LA FORMATION ET L'EXAMEN PERMIS A1/A2

Au-delà du plaisir de conduire et des loisirs, l'usage de la motocyclette, au même titre que l'automobile, se développe fortement. Le permis moto peut-être une nécessité ou une simple envie. Les conducteurs débutants représentent une part importante des tués et des blessés sur la route. Les accidents de la route ne sont pas liés à la fatalité, et pour aider les nouveaux conducteurs à se déplacer avec un risque faible de perdre la vie ou de la dégrader, un nouveau programme de formation est mis en place.

L'objectif général est d'amener tout cyclomotoriste débutant à la maîtrise de compétences en termes de savoir-être, savoirs, savoir-faire et savoir-devenir.

ACCESSIBILITÉ

Concernant la catégorie A1, l'élève doit être âgé au minimum de 16 ans et de 18 ans pour la catégorie A2.

I. LE DEROULEMENT DE LA FORMATION

A. L'EPREUVE THEORIQUE MOTO

Le nouvel examen du code moto appelé aussi Epreuve Théorique Moto est axée autour de 9 thèmes :

- Les dispositions légales en matière de circulation routière ;
- Le conducteur ;
- La route ;
- Les autres usagers de la route ;
- La réglementation générale ;
- Les éléments mécaniques liés à la sécurité
- Les équipements de protection et autres éléments de sécurité des véhicules ;
- Les règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement ;
- Les premiers secours

Lors de sa formation, le candidat aura plusieurs outils pédagogiques mis à sa disposition ; 1 livre de code moto et un accès au code par internet pour les smartphones, ordinateurs et tablettes valable 6 mois pour s'entrainer à la maison, à l'école, au travail…

L'examen théorique sera validé par l'Epreuve Théorique Moto composée d'une série aléatoire de 40 questions. Il se déroule dans un centre d'examen choisit par le candidat moyennant un coût.

Le candidat devra se présenter munit de sa pièce d'identité ainsi que de sa convocation. Le centre fournit à l'élève une tablette et un casque audio. L'examen dure environ 30 minutes. Pour être reçu il devra obtenir une note égale ou supérieure à 35/40. Le candidat reçoit ses résultats par mail sous 24 heures.

II. DEROULEMENT DES EXAMENS PRATIQUES

L'examen du permis de conduire des catégories A1 et A2 comporte deux phases :

- La première dite hors circulation
- La seconde dite en circulation

Ces deux phases sont validées par un Inspecteur du Permis de Conduire et de la Sécurité Routière

Le jour J, un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité accompagnera le candidat sur le lieu de l'examen qui devra avoir en sa possession sa convocation et sa pièce d'identité valide. L'Inspecteur vérifie alors l'identité et le dossier de chaque candidat.

Le candidat doit obligatoirement être muni d'un casque homologué avec dispositifs réfléchissants, blouson ou veste à manches longues, gants homologués, pantalon ou combinaison, bottes ou chaussures.

A. L'EPREUVE HORS CIRCULATION

L'épreuve HC communément appelée « plateau » permet de vérifier le niveau des savoirs et savoir-faire relatifs à la moto (sens de l'équilibre, emploi des commandes, techniques d'inclinaison, d'évitement, freinage...) Elle a lieu hors circulation, sur un plateau fermé et aménagé spécialement à cet effet

L'épreuve HC, est composée d'un enchaînement de 6 manœuvres :

- 3 manœuvres de maîtrise de moto à allure réduite, dont une sans l'aide du moteur
- 3 manœuvres de maîtrise de moto à allure plus élevée

a) Manœuvres épreuves hors circulation

- **LA POUSSETTE** : déplacement de la moto sans l'aide du moteur en avant et en arrière
- **LE LENT EN SOLO** : l'allure réduite est chronométrée en partie, en solo sans passager, sans effectuer de marche arrière et sans chuter
- **LE FREINAGE** : le freinage de précision est maîtrisé en ligne droite à une vitesse minimale de 50km/h
- **LE LENT EN DUO** : l'allure réduite avec passager, en effectuant un demi-tour sans perte d'équilibre
- **LE SLALOM** : slalomer entre des cônes suivant un tracé précis en ayant pris au préalable une vitesse minimale de 40km/h
- **L'EVITEMENT** : éviter un obstacle matérialisé par des cônes en ayant pris au préalable une vitesse minimale de 50 km/h

Pour chaque épreuve du plateau, les candidats sont notés selon le barème suivant :

- **A :** PARFAIT
- **B :** NIVEAU SATISFAISANT
- **C :** NIVEAU INSUFFISANT

Pour valider l'examen, le candidat devra décrocher un A ou un B.

La note C aux deux essais entraîne l'ajournement du candidat.

Le bénéfice de l'épreuve HC est conservée pour 5 épreuves circulation pendant les 3 ans qui suivent la date de réussite à l'épreuve HC.

B. L'EPREUVE EN CIRCULATION

L'épreuve en circulation n'est accessible que si le candidat a validé l'épreuve hors circulation.

L'épreuve circulation dure 40 minutes.

Elle permet de vérifier que le candidat a acquis les connaissances et les comportements nécessaires pour circuler en sécurité, sans gêner, sans surprendre et sans être surpris.

Pour valider cette épreuve pratique, il faut valider les 8 domaines de compétences suivantes :

- Savoir s'équiper et s'installer
- Savoir se positionner sur le véhicule, connaître et utiliser les commandes
- Prendre l'information
- Adapter son allure aux circonstances
- Appliquer la réglementation
- Communiquer avec les autres usagers
- Partager la chaussée
- Maintenir les espaces de sécurité

Pour obtenir un résultat favorable, il faut avoir un résultat égal ou supérieur à 21 points sur 27 et ne pas commettre d'erreurs éliminatoires telles que :

- Circulation à gauche sur la chaussée à double sens ;

- Franchissement d'une ligne continue ;

- Circulation sur bande d'arrêts d'urgence ;

- Non-respect d'un signal prescrivant l'arrêt (feu tricolore, stop) ;

- Refus de priorité aux piétons ;

- Circulation en sens interdit ;

- Dépassement par la droite ;

- Utilisation d'une ou plusieurs voies réservées à d'autres catégories d'usagers